



Avenue de la Division Leclerc

Chemin

de  
Chatenay

- Zone de Plan De Masse
- Emprise et gabarits constructibles maximum
- Espaces verts
- Emplacement voirie
- Implantation obligatoire à l'alignement des voies
- R+4+A    Rez de chaussée + 4 étages + attique
- Construction en limite de propriété
- Commerces en RDC obligatoire(excepté entrées/sorties )  
Hauteur sous plafond 3.50m minimum

88.26 NGF

87.75 NGF

R+4+A NGF 108

88.98 NGF

R+4

R+4

R+4

2 m

15.5 m max

9 m

12 m

5 m

13.5 m

7 m

20 m